



IMMORENTE

VISA DE L'AMMC SUR LE DOSSIER D'INFORMATION RELATIF AU PROGRAMME D'ÉMISSION DE BILLETS DE TRÉSORERIE DE IMMORENTE INVEST S.A

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a visé, en date du 13/09/2021 sous la référence n°VI/EM/025/2021, le dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie d'Immorente Invest S.A d'un plafond de 300 millions MAD.

Il est à noter que le programme a été mis en place le 13/09/2021. Le Dossier d'Information visé par l'AMMC est constitué de :

- La note relative au programme d'émission de billets de trésorerie enregistrée par l'AMMC en date du 13/09/2021 sous la référence n° EN/EM/020/2021 ;
- Le document de référence d'Immorente Invest enregistré par l'AMMC le 13/09/2021 sous la référence n° EN/EM/019/2021.

Le dossier d'information visé par l'AMMC est tenu à la disposition du public :

- Sur le site internet d'Immorente Invest : www.immorente.ma
- Sur le site internet de l'AMMC : www.ammc.ma

Par ailleurs, des résumés en langues arabe et anglaise du dossier d'information seront publiés incessamment sur le site institutionnel d'Immorente Invest ainsi que sur le site internet de l'AMMC.